

**LE NOUVEAU REGLEMENT
TEMPS DE TRAVAIL
C'EST TOUJOURS NON !**

**PAS DE PERTE DE RTT EN CAS D'ABSENCE !
RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL !
32 HEURES MAXIMUM !**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE
JEUDI 08 DECEMBRE 2011
RASSEMBLEMENT 10 HEURES
À LA RÉGION**

M° SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (ligne 13)

- **C'EST PAS LE TEMPS DE TRAVAIL QU'IL FAUT AUGMENTER**
- **C'EST DES POSTES QU'IL FAUT CRÉER !**
- **DES PERSONNELS QU'IL FAUT REMPLACER !**

NOS REVENDICATIONS :

- Jours fériés comptabilisés comme du temps de travail
- Pause méridienne d'au moins 30 minutes comprise dans le temps de travail
- Limitations des permanences à 20 jours maximum
- Pause habillage / déshabillage d'un minimum de 10 minutes pour chaque pause

La dégradation des conditions de travail, la multiplication des tâches et l'allongement du temps passé à travailler concernant toutes les catégories de personnels. Dans certains lycées, des enseignants se sont d'ailleurs joints aux deux premières journées de mobilisation des agents. C'est la voie à suivre pour mettre en échec cette politique de régression sociale. Les attaques sont, en effet, de même nature pour l'ensemble des personnels, qu'ils soient fonctionnaires de l'état ou de la collectivité territoriale.

Un préavis de grève a été déposé